

900  
dispositifs expérimentaux



500  
peuplements référencés

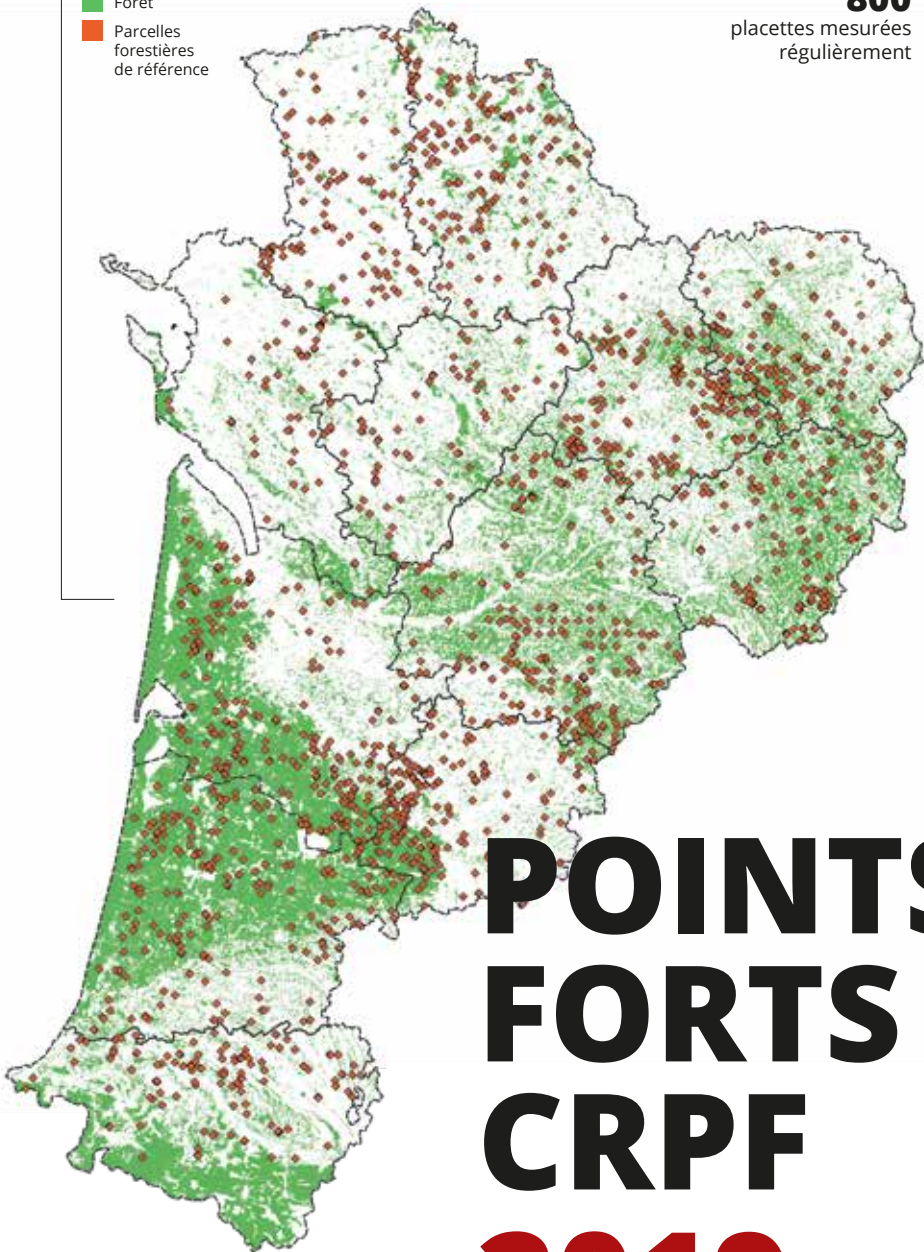


800  
placettes mesurées  
régulièrement



## Localisation des parcelles forestières de référence en Nouvelle-Aquitaine

- Forêt
- Parcelles forestières de référence



# POINTS FORTS CRPF 2019

CENTRE RÉGIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE  
NOUVELLE-AQUITAINE

**ZOOM**

Un réseau de 2 200 parcelles forestières  
de référence en Nouvelle-Aquitaine

page 10



# CONSTRUIRE SUR NOS COMPÉTENCES

**T**rois années sont passées et notre CRPF de Nouvelle-Aquitaine a désormais trouvé sa vitesse de croisière pour la satisfaction de tous. Pour les conseillers de centre d'abord qui ont été élus avec le désir de servir bénévolement la forêt privée. Ils se retrouvent tous les 3 mois pour agréer les documents de gestion durable, orienter les actions techniques et débattre des nombreuses commissions auxquelles ils assistent. Pour les propriétaires sylviculteurs toujours mieux informés et qui savent de quel appui ils peuvent disposer en appelant le CRPF au travers de ses 21 antennes locales en Nouvelle-Aquitaine. Pour l'ensemble des salariés qui a su très vite adopter la dimension régionale de cet immense territoire en associant performance scientifique et proximité de terrain. Pour tous nos partenaires, institutionnels ou privés, internationaux ou locaux, qui savent compter sur cet esprit constructif, désintéressé et innovant qui caractérise notre établissement et son pôle de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier.

L'Europe, l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine et de nombreuses collectivités locales s'appuient sur nos compétences afin de nous aider à développer cette vision objective de la culture forestière. Objective car prenant appui sur des réalités humaines, économiques et environnementales justifiées par l'expérience du terrain, par des analyses fondées, par un refus du sectarisme militant.

Et telle doit être la ligne de conduite pour nos prochaines années : continuer de démontrer, par la force de nos compétences et les résultats de nos travaux, combien est riche le patrimoine forestier régional. Cette richesse il la doit à la biodiversité qu'il induit, préserve et dont il permet la succession des cortèges dans le temps et l'espace. Il la doit à un tissu économique puissant qui veut défendre le matériau le plus renouvelable et le plus important contributeur en termes de compensation carbone. Il la doit à vous tous, gestionnaires attentifs et passionnés. Que ce rapport d'activité soit le reflet des ambitions du CRPF de Nouvelle-Aquitaine et qu'il en marque le ton pour les années à venir. Bonne lecture !

**Bruno LAFON**

Président du CRPF  
Nouvelle-Aquitaine

## LES POINTS FORTS de l'activité 2019 du CRPF Nouvelle-Aquitaine sont présentés conformément au Contrat d'Objectifs et de Performance 2017- 2021 signé entre le CNPF et l'État :

- **Objectif 1** : Accompagner, regrouper, mobiliser (pages 4 à 6)
- **Objectif 2** : Préserver, innover, transmettre (page 7 à 10)
- **Objectif 3** : Communiquer (page 11 et 12)



# 2019, UNE ANNÉE DE FORTE ACTIVITÉ POUR LE CRPF



Anne Geneix © CNPF

L'année 2019 est marquée par une très forte activité en Nouvelle-Aquitaine. Celle-ci est due à la conjonction entre l'approche de la fin des dossiers Dynamic bois, le lancement d'une forte campagne de mobilisation de bois dans tous les massifs et avant tout par le dynamisme d'une équipe qui a voulu montrer le rôle incontournable des CRPF.

**29 509 ha supplémentaires sous Document de Gestion Durable** ont été enregistrés pour un objectif de 8 150 ha, ce qui est un effort considérable de la part des personnels bien sûr, mais également pour les conseillers de centre qui ont été mobilisés lors de 4 réunions plénières et 12 pré-conseils.

**115 visites intermédiaires de Plan Simple de Gestion** représentant 11 067 ha ont été effectuées, auxquelles il faut adjoindre 295 demandes de coupes diverses, 109 modificatifs ainsi que 20 prolongations.

49 dossiers de création de Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental Forestier (GIEEF) sont ouverts en Nouvelle-Aquitaine. **1 GIEEF a été labellisé** sur 257 ha : il a généré 97 875 € de travaux et a permis de sortir plus de 10 000 m<sup>3</sup> de bois. Trois futurs GIEEF ont leur PSG concerté en cours d'agrément et 45 projets sur 15 156 ha finissent d'émerger, dont 23 ont finalisé leurs statuts.

**584 nouveaux propriétaires ont participé aux réunions** de vulgarisation et aux formations du CRPF. 2019 a vu l'émergence d'un nouveau Groupement de Productivité Forestière (GPF) en Gironde avec plus 120 adhérents dès la première année, ainsi que l'ébauche d'un cinquième GPF dans les Landes qui verra concrètement le jour avant l'été 2020.

**3 297 visites de terrain individuelles** ont concerné 40 945 ha. 1 984 nouveaux propriétaires en ont bénéficié. Enfin 231 comptes de propriétaire figurent dans le portail internet [laforetbouge.fr](http://laforetbouge.fr).

	2018	2019	%
Hectares supplémentaires sous DGD	18 180	29 509	+ 62 %
Nombre de PSG agréés au titre L 122-7	246	301	+ 22 %
Nombre de demandes de coupes	261	295	+ 13 %
Nombre de dossiers GIEEF ouverts	18	45	+ 150 %
Nombre de visites individuelles	2127	3297	+ 55 %
Nombre d'avis sur documents d'urbanisme	72	91	+ 26 %
Nombre de placettes expérimentales suivies	1349	1448	+ 7 %

## FORTE PROGRESSION DES DOCUMENTS DE GESTION DURABLE

**L**e nombre et la surface des propriétés dotées d'un document de gestion durable continuent leur progression : au 31/12/2019, 7 964 propriétés pour 849 053 ha ont un Plan Simple de Gestion (PSG) en cours de validité et 9 615 propriétaires ont adhéré aux Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) pour 94 378 ha, dont 694 adhésions complétées par un programme de coupes et travaux.

Au cours de l'année 2019, **633 PSG ont été agréés par les membres du Conseil de centre pour 75 412 ha**, et 620 nouvelles adhésions aux CBPS enregistrées, dont 264 avec un programme d'interventions.

À signaler, les 115 nouveaux documents agréés suite à l'appel des PSG non d'un seul tenant.

De nombreux modificatifs de documents précédemment agréés ont été validés en 2019 : 109 avenants et 295 autorisations de coupe.

En ce qui concerne les indicateurs du Contrat d'Objectif et de Performance du CNPF :

- 301 PSG ont été agréés au titre de l'article L 122-7 (prise en compte des zonages environnementaux), pour 52 433 ha,
- 125 PSG concertés ont été agréés, dont un PSG concerté dans l'objectif d'un agrément GIEEF.

## L'ACTION UNIFORMOB DYNAMISE LA SYLVICULTURE



**Localisation  
des diagnostics  
sylvicoles réalisés**

### UNIFORMOB 2018/2019

- **1 500 diagnostics** réalisés
- **3 600 ha** diagnostiqués
- **159 500 m<sup>3</sup> de bois** potentiellement mobilisables

**L'**action UNIFORMOB concerne plusieurs territoires en Nouvelle-Aquitaine et associe les services forestiers du CRPF à ceux des chambres d'agriculture.

Fin 2019, plus de **1 500 diagnostics** ont été proposés par les conseillers forestiers du développement aux propriétaires de 1 à 25 ha.

Sur le massif des Landes de Gascogne, l'action s'appuie sur un Comité de Pilotage animé par le CRPF et réunissant les acteurs de la filière et les financeurs de l'action. Plus de 40% des diagnostics sont rédigés pour des propriétaires de ce massif.

**Cette action vise à dynamiser la sylviculture** sur tous les territoires : reboisement, entretiens, éclaircies, récolte de bois.

Ainsi, elle contribue à son échelle :

- au renouvellement des peuplements,
- au maintien des forêts en bon état sanitaire et à leur contribution à la biodiversité,
- à la récolte de bois, un matériau noble, durable, utilisé par une filière locale,
- à la protection des sols, à la diversité biologique et à la qualité de l'eau,
- à l'atténuation du changement climatique par la séquestration de carbone dans les peuplements forestiers et par l'action des massifs forestiers sur la régulation du climat localement.

## 32 000 HA DE FORÊT REGROUPÉS EN NOUVELLE-AQUITAINE

**D**epuis les années 1970, de nombreuses structures foncières de regroupement ont été créées sur l'ensemble du territoire de Nouvelle-Aquitaine.

Ces regroupements ont d'abord pris la forme de groupements forestiers, avec la mise en commun du foncier, puis d'autres modèles, de type associations syndicales, se sont développés.

**Un état des lieux** était nécessaire afin de mieux connaître leur répartition et leur activité. En effet, ces structures qui ont pour beaucoup d'entre elles fait l'objet d'accompagnement et d'animation de la part des organismes forestiers, notamment les CRPF des trois ex-régions, constituent des supports de vulgarisation, mais aussi des outils de développement et d'actions concertées. Il est important de conserver le contact et de les accompagner vers une gestion en commun des parcelles boisées, mais aussi de vérifier qu'elles puissent accéder à un certain niveau d'autonomie.

C'est dans ce contexte que le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine a confié au CRPF une mission d'accompagnement et de mise en réseau des Associations Syndicales Forestières.

Au total, **201 structures** ont été répertoriées sur les douze départements, dont 172 ayant toujours une existence juridique.

Ces 201 structures se répartissent ainsi :

- **33 Associations Syndicales Autorisées (ASA)**, dont 4 Associations Syndicales Autorisées de Gestion Forestière (ASAGF),
- **117 Associations Syndicales Libres (ASL)**, dont 27 Associations Syndicales Libres de Gestion Forestière (ASLGF),
- **51 Groupements Forestiers de petits porteurs (GF).**

L'ensemble de ces structures créées représente environ **32 000 ha pour 7 500 propriétaires regroupés.**

La plus petite structure est une ASL de reboisement de noyers située en Deux-Sèvres (2,5 ha et 7 propriétaires). La structure présentant la plus grande surface, soit 2 300 ha pour seulement 4 propriétaires, est une ASL de pins maritimes, implantée dans les Landes.

La structure avec le plus grand nombre d'adhérents est une ASLGF très morcelée créée en Charente afin de nettoyer et reboiser des parcelles essentiellement en peuplier, suite à la tempête de 1999 (314 propriétaires pour 401 ha).

Actuellement, **56 structures bénéficient d'un Document de Gestion Durable**, concerté pour les associations syndicales ou unique pour les GF, ce qui recouvre **6 762 ha.**

De nombreuses ASL de gestion forestière se sont engagées dans la rédaction d'un plan simple de gestion concerté et envisagent d'obtenir le label de Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental Forestier (GIEEF).



### UN PREMIER GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL FORESTIER (GIEEF) LABELLISÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE

Le 7 juin 2019, à l'occasion du Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine tenu à Bordeaux-Lac, Philippe de Guenin, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, a signé l'arrêté de reconnaissance du premier Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental Forestier (GIEEF) de la région.

Il reconnaît le travail de regroupement de propriétaires forestiers privés réalisé par le CRPF et le syndicat mixte SIPHEM du Haut Entre-Deux-Mers.

L'association syndicale libre de gestion forestière « Sud-Est Gironde » regroupe ainsi une surface de 351 ha appartenant à 31 propriétaires.

## ROSEWOOD, UN PROJET POUR MOBILISER DU BOIS

**L**e CRPF Nouvelle-Aquitaine est impliqué dans le réseau ROSEWOOD (projet de Réseautage Européen Horizon 2020) d'Europe du Sud avec l'Espagne et l'Italie. Une première partie du projet a permis d'analyser les besoins et les faiblesses du secteur de la mobilisation de la ressource forestière européenne.

Pour répondre aux problématiques identifiées, chaque partenaire a proposé des exemples de solutions durables, partagés sur une cartographie accessible sur la plateforme ROSEWOOD [mapviewer.rosewood-network.eu/](http://mapviewer.rosewood-network.eu/).

À l'issue des différentes sessions de travail et de rencontres avec les pays partenaires, le site **laforetbouge.fr**, animé par le CNPF, a été retenu comme une des pratiques les plus innovantes permettant d'augmenter la mobilisation de bois.



## UNE ANIMATION POUR GÉRER LES FORÊTS ANCIENNES



**L'**animation de Plan de Développement de Massif « Forêts anciennes » financée par la région Nouvelle-Aquitaine ainsi que par des fonds FEDER et le PNR de Millevaches, a été confiée au CRPF depuis 2017 sur un territoire de cinq communes au sud de la Creuse.

Les objectifs sont notamment de :

- montrer qu'il est possible de **mobiliser le bois** (feuillus notamment) **tout en conservant la biodiversité des forêts anciennes**. Pour cela des diagnostics individuels et des réunions de vulgarisation entre les propriétaires et les acteurs locaux en gestion et exploitation forestière ont été réalisés (42 diagnostics individuels et 10 réunions) ;
- proposer et initier des itinéraires sylvicoles tels que l'irrégularisation et la régénération naturelle des peuplements. Dans ce cadre, le CRPF a réalisé **un livret de gestion** dans le but d'allier sylviculture et conservation des espèces rares, propres aux forêts anciennes ;
- amorcer une gestion forestière pérenne de ces forêts. Pour cela, **une Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF)** regroupant une dizaine de propriétaires forestiers pour 30 ha a vu le jour sur le territoire (ASLGF Forêts vivantes du sud-est creusoises). Un PSG concerté sera réalisé en 2020 ;
- poursuivre **le développement du réseau d'arbres à cavités** initié dans le cadre d'une précédente animation (PDM « Chouette de Tengmalm »). Pas moins de 124 arbres à cavités ont été recensés et font l'objet de contrats avec les propriétaires privés et l'ONF sur les forêts communales du territoire concerné par l'animation.

## LE CRPF AIDE À PRÉSERVER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

**L**e CRPF s'est engagé dans un projet intitulé CERES, dans le cadre d'un programme SUDOE (pour Sud-ouest Européen) qui soutient le développement régional en finançant des projets transnationaux entre la France, l'Espagne et le Portugal.



Le projet CERES vise à mettre en œuvre des actions pour **maintenir et améliorer les réseaux de continuités écologiques** tout en prenant en compte les activités économiques.



Les partenaires scientifiques et gestionnaires développent ainsi une méthode partagée qui permet de caractériser la qualité et la connectivité écologique et réalisent des actions de gestion in situ en conservant ou en améliorant la biodiversité.

Le CRPF s'implique sur la réalisation d'actions pilotes de gestion et de sensibilisation sur des sites.

Ces actions sont des travaux démonstratifs sur lesquels il est possible d'appuyer des formations à l'attention des gestionnaires intéressés.

Elles servent également de support pour l'organisation de **plusieurs journées d'échanges techniques** en renforçant la capacité des gestionnaires d'espaces naturels à concilier la préservation de la biodiversité avec la fourniture de biens et de services (production de bois, activité cynégétique, accueil du public...).

D'ores et déjà, un projet est retenu en Charente sur la commune de Cherves Richemont. Situé au sein du site Natura 2000 de la vallée de l'Antenne, il permet de mettre en œuvre des itinéraires sylvicoles (plantation de peupliers et de chênes) tout en prenant en compte les habitats présents.

## LE CRPF EST PARTENAIRE DE PLANS CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAUX (PCAET)

**L**e CRPF Nouvelle-Aquitaine a été missionné par le Syndicat Mixte du SCoT de l'Aire Métropolitaine Bordelaise (SYSDAU) afin d'**évaluer les enjeux forestiers** dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) des communautés de communes de Montesquieu et Jalle-Eau-Bourde.

L'étude s'est déroulée en deux phases : diagnostic de l'existant des peuplements forestiers puis comparaison d'itinéraires sylvicoles d'un point de vue fixation du carbone à l'échelle du territoire.

La séquestration nette a été évaluée à 50 kt CO<sub>2</sub> eq/an et les effets de substitution à 80 kt CO<sub>2</sub> eq/an (contre 420 kt CO<sub>2</sub> eq/an d'émissions de Gaz à Effet de Serre - GES).

Ces effets d'atténuation du changement climatique pourraient être augmentés par la reconstitution de peuplements dégradés, le balivage de taillis ou encore le boisement de terres non forestières.

La reconstitution d'une chênaie dépérissante a ainsi été réalisée, dans le cadre d'une expérimentation Label Bas Carbone.

Suite au Plan Climat Air Énergie Territorial réalisé par le Syndicat Mixte Inter Territorial du Pays Haut-Entre-Deux-Mers (SIPHEM), le CRPF participe à l'expérimentation du Label Bas Carbone sur le pôle territorial Sud-Gironde, en partenariat avec la Société Forestière, le Siphem et deux scieries.

L'objectif de ce projet est d'impulser la compensation volontaire sur ce territoire en ciblant des entreprises locales et des propriétaires forestiers de l'ASLGF Sud-Est Gironde, labellisée GIEFF en 2019.

# LE CETEF DU LIMOUSIN ÉTUDIE LES RELATIONS ENTRE SYLVICULTURE ET QUALITÉ DU BOIS



**A**vec l'appui du CRPF Nouvelle-Aquitaine, le groupe résineux du CETEF du Limousin se réunit régulièrement pour faire le point des avancées de la recherche, et ensuite initier puis suivre des essais sylvicoles.

Les thèmes d'étude prioritaires concernent **la comparaison des sylvicultures du Douglas** et les méthodes de régénération, mais aussi l'étude économique de divers itinéraires sylvicoles. D'autres travaux visent à affiner les connaissances sur les liaisons entre **la sylviculture et la qualité des bois**, ou à étudier l'acceptabilité sociale et environnementale des coupes. Le recensement en cours des essais d'**élagage**, certains datant d'une vingtaine d'années, ou des références de plantations mélangées sera présenté au groupe au printemps 2020.

## 1<sup>ÈRE</sup> RENCONTRE DES GROUPES DE PROGRÈS DE LA FORÊT



**C**onformément à la « Charte pour l'orientation des actions de recherche, de formation et de développement sylvicoles », signée par les associations de développement forestier, le CRPF a organisé le 28 mai 2019 une 1<sup>ère</sup> journée de rencontre et d'échanges en Dordogne.

La matinée était consacrée à des exposés. Christophe Orazio, de l'European Forest Institute (EFI), a d'abord détaillé des éléments de réflexion sur les bénéfices environnementaux de l'intensification de la gestion forestière. Jean-Marie Righi, directeur-adjoint du CRPF a ensuite présenté le réseau régional de références forestières.

L'après-midi était consacré à d'intéressants **travaux en ateliers**, qui ont permis aux participants, responsables et animateurs d'associations, mais aussi représentant du Conseil Régional, de réfléchir aux arguments à mettre en avant et aux outils à mobiliser pour favoriser la remise en état de peuplements en impasse sylvicole.



# LE CRPF SOUTIEN LA FILIÈRE RÉGIONALE PEUPLIER

**D**epuis de nombreuses années, le CRPF Nouvelle-Aquitaine soutient la populiculture, en dédiant deux personnels techniques à cette thématique. Trois actions ont marqué l'année écoulée.



## Le nouveau programme d'aides de la Région

Près de deux ans après sa mise en œuvre, le programme des aides de la Région en faveur du peuplier a fait l'objet d'une évaluation en vue de son amélioration. Le CRPF a fortement contribué, au sein du Comité de Pilotage « peuplier » régional, à l'élaboration d'un nouveau dispositif, voté par le Conseil Régional en décembre 2019. Le CRPF reste, depuis la mise en œuvre des aides de la Région, un acteur majeur pour l'information des propriétaires et des professionnels de même que pour l'appui à la constitution des dossiers.

## L'accueil du groupe de travail Peuplier de l'Institut pour le Développement Forestier

Le CRPF a largement contribué à l'organisation et à l'accueil du groupe de travail peuplier de l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) en Nouvelle-Aquitaine. En liaison avec Éric Paillassa (CNPF-IDF), responsable national du groupe, les participants ont pu visiter la pépinière de la Dive (Forelité) à Curçay sur Dive ainsi que le populetum de Thuré (86). Divers sujets ont été débattus lors de cette tournée technique comme le bilan économique en populiculture, la taille de formation et l'élagage précoce, la protection contre

le cerf ou l'amélioration du foncier populicole. Afin d'étendre ses réflexions à l'ensemble de la filière, le groupe a également visité les établissements Martin à Augé (79), spécialiste de l'emballage léger en Peuplier.

## L'appui à l'Association Peuplier Nouvelle-Aquitaine

Le CRPF poursuit son appui auprès de l'Association Peuplier Nouvelle-Aquitaine (APNA). L'expérimentation sur le peuplier est un des axes de travail de l'association. En 2019, quatre nouveaux dispositifs de comparaison de cultivars ont été installés. Au total, 130 essais populicoles sont observés et mesurés tous les ans dans la région. L'ensemble de ces dispositifs est référencé au sein de la base nationale « ILEX » des expérimentations en forêt privée (CNPF – IDF). Le conseil et la communication constituent un autre axe majeur de l'activité de l'APNA. 10 réunions ou journées de formation sur le thème du peuplier se sont tenues l'année dernière dans la Région. Par ailleurs l'APNA, acteur central de la filière populicole, reprend l'animation du COPIL « Peuplier » régional. Ce comité de pilotage a été créé à la demande de la Région pour la mise en place et le suivi de son programme d'aides en faveur du peuplier.

## LE CHÊNE PUBESCENT À LA CONQUÊTE DU NORD



**P**our adapter les chênaies de la moitié nord du pays aux risques liés au changement climatique et pour assurer ainsi l'approvisionnement de toute une filière, il faut envisager l'introduction progressive d'espèces plus résistantes.

Parmi les chênes thermophiles, **le Chêne pubescent**, proche botaniquement du sessile et du pédonculé, est un candidat sérieux.

D'autant qu'en conditions stationnelles favorables, les qualités de son bois semblent très proches de celles du chêne pédonculé.

Le CRPF Nouvelle-Aquitaine est associé à de nombreux partenaires pour conduire un projet intitulé CONQueTh. Il intervient tout particulièrement sur la création d'outils pédagogiques.

Le projet s'intéresse à la capacité d'occupation du Nord par les chênes thermophiles.

Il se propose, dans les régions concernées :

- de rechercher les liens éventuels entre **l'évolution du climat** et celle de **la ressource** en chênes sessile, pédonculé et pubescent,
- de préparer l'installation d'**un réseau transrégional d'expérimentations** visant à évaluer les impacts de techniques sylvicoles sur la croissance et/ou l'implantation du chêne pubescent,
- de repérer **des peuplements source de graines** et d'organiser leur évaluation pour aider aux choix des provenances à privilégier en plantation,
- d'établir **la table de séchage** du bois de pubescent,
- de créer et d'utiliser **des outils pédagogiques** destinés à la sensibilisation ainsi qu'à la formation d'un large public.

## UN RÉSEAU DE 2 200 PARCELLES FORESTIÈRES DE RÉFÉRENCE



Jean-Michel Clupeau © CNPF

**E**n collaboration avec les autres organismes de la filière forêt-bois, le CRPF a mis en place et assure le suivi d'un réseau de parcelles forestières de référence.

**2 200 références** sont ainsi recensées en Nouvelle-Aquitaine. La diversité des essais permet d'appréhender l'ensemble des thématiques relatives aux forêts de la région. Les expérimentations par essence comme le Pin maritime, le Douglas, le Peuplier, le Noyer ou le Châtaignier, représentent plus de 1000 dispositifs. Ils permettent d'approfondir les connaissances sur ces essences qui occupent plus de 40 % de la surface forestière régionale.

Le réseau est en perpétuelle évolution pour s'adapter aux nombreux enjeux de la forêt néo-aquitaine.

C'est ainsi qu'actuellement plus de **300 dispositifs traitent du changement climatique**. De nouvelles essences et de nouvelles sylvicultures y sont testées pour répondre à un enjeu fort des années à venir.

Deux chargés de mission financés par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine organisent les campagnes de mesures annuelles. Ils traitent et diffusent les données techniques recueillies et assurent la mise à jour de la base de données nationale des références forestières Ilex.

Afin de faire connaître cette action, des représentants du Conseil régional ont été accueillis en forêt ce printemps pour visiter des dispositifs expérimentaux installés par le CRPF en sud Charente et Dordogne.

# LE CRPF COMMUNIQUE SUR TOUS LES FRONTS

L'année 2019 a vu le développement de la communication du CRPF Nouvelle-Aquitaine en direction des propriétaires forestiers mais aussi des représentants du Conseil régional, partenaire d'actions forestières.



## Un site internet en progression

Avec plus de **52 000 visites** au cours de l'année 2019, le site internet du CRPF **nouvelle-aquitaine.cnpf.fr** a vu son nombre de visites progresser de près de 12 %. Le nombre d'utilisateurs a quant à lui augmenté de 10 % en un an.

Les **104 000 pages vues** permettent d'établir le palmarès des sujets préférés des internautes. La rubrique « vente des bois » arrive largement en tête avec un score de 8 000 vues. Les pages concernant les documents de gestion forestière durable, comme celles traitant de la réglementation des coupes en forêt ont été vues chacune plus de 4 000 fois.

La sylviculture des résineux de montagne, comme la rubrique décrivant les arbres de la région atteignent un score de 3 000 vues. Pour ces thématiques, le temps passé sur chaque page dépasse les 4 minutes.

Près de **30 000 pages supplémentaires** ont été visionnées sur le site **leforetbouge.fr**, animé par le CRPF.

4 300 visiteurs ont passé en moyenne plus de 6 minutes par session sur le guichet Nouvelle-Aquitaine du site (les chiffres de fréquentation sont ici calculés sur seulement 3 trimestres).

## Une revue au service des sylviculteurs

Le CRPF vulgarise les méthodes de sylviculture et exerce une action plus générale de conseil et de formation technique auprès des propriétaires forestiers. La publication d'une revue d'information est un outil particulièrement adapté à cette mission.

La rédaction des articles de « **Bois & Forêts de Nouvelle-Aquitaine** » est assurée par les personnels du CRPF Nouvelle-Aquitaine, les photographies sont issues de la photothèque nationale PhotoFor alimentée par les CRPF.

Un équilibre est maintenu entre les thèmes des différents articles pour que les sylviculteurs du massif landais, ceux de la montagne limousine ou pyrénéenne, comme les gestionnaires de résineux ou de feuillus, ainsi que les populteurs du Poitou, trouvent intérêt à sa lecture.

La revue est envoyée deux fois par an à près de **35 000 propriétaires forestiers** dans toute la région. Mais le contenu est aussi disponible en ligne et téléchargeable sur le site internet du CRPF : **nouvelle-aquitaine.cnpf.fr**.

## Le CRPF communique avec les élus

Le CRPF a débuté cette année une communication en direction de la société civile comme des élus locaux.

Ainsi, ce printemps, des représentants du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, menés par Béatrice GENDREAU, élue déléguée Bois-forêt, ont été accueillis en forêt pour visiter des dispositifs expérimentaux installés en sud Charente et Dordogne.

À cette occasion, **une fiche de présentation du réseau de références forestières** néo-aquitain a été publiée. Elle est destinée à être actualisée chaque année.

Cette journée d'échanges fructueux sera reconduite en 2020.

# LE CRPF NOUVELLE-AQUITAINE

## DIRECTION

- **Directeur** : Roland de LARY
- **Directeurs Adjoints** : Pierre BEAUDESSON (Limoges)  
Henri HUSSON (Bordeaux)  
Jean-Marie RIGHI (Poitiers)

## UNE PROXIMITÉ ADMINISTRATIVE

- **Comptabilité, ressources humaines et achats**  
Annick LAMOTHE, Maryse BELLOT-BRUTIER et Gaëlle ABRAHAM (Bordeaux), Brigitte VIOLEAU (Limoges), Isabelle BOISSEAU (Smarves)
- **Documents de gestion durable**  
Anne NICODEME et Aurore RENAUD (Bordeaux), Laurence JOUANISSON et Sylvie GUERIN (Limoges), Isabelle AUGER (Guéret), Sylvie SERRE (Tulle), Anne-Sophie TAUPIN (Smarves), Corine NICOLAS (Angoulême)
- **Documentation, communication**  
Marie VAN NIFTERIK (Bordeaux), Sylvie GUERIN et Alexandra RIBARDIERE (Limoges), Sylvie SERRE (Tulle), Isabelle BOISSEAU (Smarves), Corine NICOLAS (Angoulême)

## UNE PROXIMITÉ THÉMATIQUE

- **Environnement et territoire**  
Amélie CASTRO (Bordeaux), Jérémy ABGRALL (Guéret), David LENOIR (Smarves)
- **Réseau de références techniques**  
Luc-Olivier DELEBECQUE, Gaëlle ABRAHAM et Maureen RABAUX (Bordeaux), Jean-Paul GAYOT et Aymeric GABRIEL (Limoges), Marc MOUNIER (Angoulême), Jean-Marie RIGHI (Smarves), Julie PARGADE (Pau)
- **Documents de gestion durable & Schéma Régional de Gestion Sylvicole**  
Anne GENEIX (Bordeaux), Dominique CACOT (Limoges), Jean Marie RIGHI (Smarves), Julie PARGADE (Pau)
- **Peuplier**  
Hervé LEMAIRE (Bordeaux), Alain ROUSSET (Saintes)
- **Actions Carbone**  
Lucie RUPIL et Gabriel DUCOS (Bordeaux), Marc MOUNIER (Angoulême), Dominique CACOT (Limoges)
- **Actions cynégétiques**  
Cécile MARIS (Bordeaux), Alain ROUSSET (Saintes)
- **Site « La forêt bouge »**  
Grégoire GONTHIER (Tulle), Jean-Michel CLUPEAU (Angoulême)
- **Conséquences changements climatiques**  
Julie PARGADE (Pau), Claude NIGEN (Angoulême), Marion BOLAC (Tulle)
- **Communication & développement**  
Jean-Michel CLUPEAU (Angoulême), Cécile MARIS (Bordeaux), Jérémy ABGRALL (Guéret), David LENOIR (Smarves), Mathilde VARINOT (Montlieu), Julie PARGADE (Pau)

## Avec l'accompagnement de l'Institut pour le Développement Forestier (IDF-CNPF)

- > Dominique MERZEAU  
Expérimentation Pin maritime - Robinier
- > Wulfran MIRLYAZ  
Bases de données, Applications «métier», Expérimentation
- > Éric PAILLASSA  
Expérimentation Peuplier, Changements climatiques
- > Simon MARTEL  
Actions Carbone



## UNE PROXIMITÉ GÉOGRAPHIQUE

- **GIRONDE, LANDES ET LOT-ET-GARONNE**  
> Cécile MARIS-PAGIS, responsable équipe
- **GIRONDE**  
> Sébastien RENOUX, Secteur Bassin d'Arcachon et PSG Médoc  
> Benjamin GARAT, Secteur PSG Bazadais  
> Marjorie BATLLE, Secteur Nord Gironde  
> Thierry CHÈRÈQUE, Coordinateur FOREDAVENIR
- **LANDES**  
> Thierry CARBONNIERE, Secteur Petites Landes  
> Sylvain BAZAS, Secteur Grande-Lande et Pays de Born  
> Charlotte IDIART, Animation SYLVADOUR Secteur Sud-Adour
- **LOT-ET-GARONNE**  
> Benjamin GARAT, Secteur Sud-Ouest Lot et Garonne  
> Frédéric LEDUN, Secteur Fumelois
- **DORDOGNE-GARONNE**  
> Vincent COQUILLAS, responsable équipe  
> Jérôme CARMEILLE, Secteur Landais - Bergeracois  
> Frédéric LEDUN, Secteur Sud-Est Dordogne  
> Patrick REY, Secteur Nord-Ouest Dordogne
- **ADOUR-PYRÉNÉES**  
> Luc-Olivier DELEBECQUE responsable équipe  
> Mickaël MAITIA, Secteur Pyrénées-Atlantiques  
> Claire BROQUÉ, Animation Plan de mobilisation de bois PyrLim
- **HAUTE-VIENNE**  
> Dominique CACOT, responsable équipe  
> Gérard LEMAIRE, Secteur Nord-Ouest, Haute-Vienne et animateur GDF Monts de Blond et d'Amazac  
> Thierry NÉQUIER, Secteur Ouest Creuse, et animateur GDF Sud-Ouest Haute-Vienne  
> Guilhem VAGANAY, Secteur Monts et Barrages - Pays Ardéniens, animateur GDF Monts et Barrages
- **CREUSE**  
> Jérémy ABGRALL, responsable équipe  
> Jean-Luc FARGES, Secteur Est Creuse et animation GDF Millevaches  
> David PROVOST, animation Pays de Guéret
- **CORRÈZE**  
> Grégoire GONTHIER, responsable équipe  
> Marion BOLAC, Secteur Montagne Limousine  
> Romain DAMIANI, Secteur Ouest Corrèze et animateur GDF Millevaches  
> Bruno GENEIX, Sud Corrèze et animateur de l'association AFOXA  
> Dimitri BLANCHARD, animateur Vallée de la Dordogne
- **VIENNE, DEUX-SÈVRES**  
> David LENOIR, responsable équipe
- **VIENNE**  
> Alexandre GOBIN, Secteur Vienne et animateur association Boisylvi 86  
> Marjorie NIORT, Chargée de mission urbanisme et mesures environnementales
- **DEUX-SÈVRES**  
> Esthelle MERCIER, Secteur des deux Sèvres et animatrice GDF Deux Sèvres  
> Guillaume AUMERLE, Chargé de mission foncier 79 et 86
- **CHARENTE, CHARENTE-MARITIME**  
> Marc MOUNIER responsable équipe
- **CHARENTE**  
> Claude NIGEN, Secteur Charente
- **CHARENTE-MARITIME**  
> Marjorie BATLLE, Secteur Sud Charente-Maritime  
> Alain ROUSSET, Secteur Nord Charente-Maritime et appui GDF 17  
> Mathilde VARINOT, Chargée de mission regroupement

MARS 2020